

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

SAL-T 53 / SAL-SC 53

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

| | |
|---|---|
| Utilisation de la substance/de la préparation | Source d'humidité pour le control du capteur. |
| Code du produit | SAL-T 53 : 1110934 / SAL-SC 53 : 1110857 |
| Identification de la société/entreprise | Novasina AG Neuheimstrasse 12 CH-8852 Lachen +41 55 642 67 67 / www.novasina.com |
| Téléphone en cas d'urgence | 145 / +41 44 251 51 51 (Swiss Toxicological Information Center - 24h) |
| Date de révision | 11.04.2008 |
| Version | 1 |

2. Identification des dangers



Xi - Irritant.

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

3. Composition/Information sur les composants

Caractéristiques chimiques Solution aqueuse de sels de métaux.

| Composants | | Symbole(s) | Phrase(s) de risque | CAS | EINECS |
|-------------------|-------|------------|---------------------|------------|-----------|
| Magnésium nitrate | > 25% | O | R-8 | 13446-18-9 | 233-826-7 |

4. Premiers secours

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Ne présente aucun risque à l'inhalation. |
| Contact avec la peau | Laver avec de l'eau et du savon. |
| Contact avec les yeux | Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| Ingestion | Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. |

5. Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| Moyen d'extinction approprié | Pas de précautions spéciales. |
| Dangers spécifiques | Ce produit n'est pas inflammable |

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

| | |
|--|---|
| Précautions individuelles | Pas de précautions spéciales. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. |
| Méthodes de nettoyage | Diluer avec une grande quantité d'eau. |

7. Manipulation et stockage

| | |
|---------------------|--|
| Manipulation | Éviter le contact avec la peau et les yeux. |
| Stockage | Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. |

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

| | |
|---|--|
| Contrôle de l'exposition professionnelle | A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. |
| Protection individuelle | |
| Protection respiratoire | Ne nécessite pas d'équipement protecteur spécial. |
| Protection des mains | Gants de protection conformes à EN 374. Gants en latex. Temps de percée: 1 h. |
| Protection des yeux | Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN 166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. |

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|-----------------------------------|--|
| Forme | Solution aqueuse. |
| Couleur | Vert. |
| Odeur | Aucune. |
| Propriétés physiques et chimiques | pH: neutre. Point d'éclair n'a pas de point d'éclair. Solubilité dans l'eau: soluble. Solubilité dans les graisses: insoluble. Densité relative 1.5 g/ml. Point/intervalle de fusion – pas déterminé. Limites d'explosivité: non applicable. |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|---------------------|--|
| Stabilité | Hygroscopique. |
| Conditions à éviter | Réaction exothermique avec des acides forts. |

11. Informations toxicologiques

| | |
|-----------------------|--|
| Toxicité aiguë | Magnesium nitrate hexahydrate DL50/orale/rat = 5440 mg/kg. |
| Effets locaux | Négligeable. |
| Toxicité à long terme | Négligeable. |
| Sensibilisation | Aucune. |

12. Informations écologiques

| | |
|-------------------------------|--|
| Écotoxicité | Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. |
| Résultats de l'évaluation PBT | Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). |
| Autres effets nocifs | pollue faiblement l'eau classement (WGK-D : 1 - par l'intéressé lui-même). |

13. Considérations relatives à l'élimination

| | |
|--|---|
| Résidus de produit / produit non utilisé | Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. |
| Emballages contaminés | Nettoyer le récipient avec de l'eau. |

14. Informations relatives au transport

| | |
|----------------|---|
| ADR/RID | Proper shipping name NITRATES INORGANIQUES EN SOLUTION AQUEUSE, N.S.A. (Magnésium nitrate) No ONU 3218. Classe 5.1. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 5.1. Code de classement O1. Risk No. 50. Quantités limitées LQ13. |
| IMO | Proper shipping name Nitrates, inorganic, aqueous solution, n.o.s. (Magnésium nitrate) No ONU 3218. Classe 5.1. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 5.1. Quantités limitées 5 L. No EMS F-A, S-Q. |
| ICAO | Proper shipping name Nitrates, inorganic, aqueous solution, n.o.s. (Magnésium nitrate) No ONU 3218. Classe 5.1. Groupe d'emballage III. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 514 (2.5 L). Instruction d'emballage (LQ): Y514 (1 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 515 (30 L). |

15. Informations réglementaires

| | |
|------------------------------------|---|
| Symbole(s) | Xi - Irritant. |
| Phrase(s) de risque | R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. |
| Phrase(s) de sécurité | S2: Conserver hors de la portée des enfants. S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| Informations réglementaires | Classé et étiqueté conformément aux directives de la CE. Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette: ref. chapitre 3 |

16. Autres données

| | |
|---|--|
| Utilisation recommandée | Uniquement pour utilisation industrielle. |
| Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3 | R8: Favorise l'inflammation des matières combustibles. |

Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité.